



Comité de Quartier Sainte-Marie

Compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2025

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Marie SAYERSE : Éluée référente du quartier

Céline BODET : Éluée référente du quartier

Jean-Max DUCOUSSO : Correspondant du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère Municipale

Pierre CLAVERIE : Correspondant du quartier (absent – excusé)

Chantal LECOMTE : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Adresses mails :

- ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
- c-bodet@oloron-ste-marie.fr
- m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

Monsieur Michel BARRÈRE a quitté Oloron Sainte-Marie et n'est donc plus correspondant du comité de quartier.

Nous souhaitons la candidature d'un ou d'une correspondante pour le remplacer.

Le compte-rendu de la réunion de novembre est relu. Il fait l'objet de quelques échanges sur les sujets abordés.

Transformation des pratiques d'animation de la réunion du comité de quartier :

Jean-Max DUCOUSSO a présenté en format A0 la carte du quartier. Il a demandé aux participants d'inscrire leurs questions ou remarques sur un post-it et de le poser à l'endroit concerné sur le plan.

Échanges sur la circulation :

Nous avons eu des échanges sur la circulation de manière globale.

Nous avons abordé les règles de priorité concernant les cyclistes quand ils se présentent dans les ronds-points. Elles sont les mêmes que pour les automobilistes. Il est recommandé aux cyclistes de se positionner dans le champ visuel des conducteurs qui les suivent. Le fait de suivre le marquage en pointillé sur le pourtour du rond-point est un facteur de risque d'accrochage par les véhicules. Il est également recommandé aux cyclistes de ne pas se placer sur la droite du véhicule en attente d'engagement dans le rond-point. C'est se mettre en danger.

Le sujet de la vitesse excessive de conduite des véhicules a fait l'objet d'échanges. Quelques conducteurs s'illustrent par des comportements dangereux (vitesse inappropriée à l'environnement de la rue notamment dans les parties anciennes de la ville ou dans des rues comme la rue Adoue ou Saint-Grat).

Études mobilités douces :

Marie-Lyse BISTUÉ donne information du lancement d'une étude du plan de circulation.

Elle sera programmée à l'échelle de la CCHB et inclut la Ville d'Oloron.

Elle comprend un diagnostic global. Il précèdera le processus de définition d'un nouveau plan de circulation après avoir mesuré les flux de véhicules et l'identification des circuits usuels.

Un nouveau plan de circulation sur la ville sera élaboré en mobilisant les comités de quartiers.

Parmi les évolutions à venir, il est prévu la création d'une piste cyclable en double sens sur l'Avenue des Frères Moureu.

1) Questions / Réponses

Point 210 : Rue Casamayor Dufaur

Il est proposé d'en inverser le sens.

Réponse apportée lors de la réunion : Avant de prendre une décision, il faut évaluer l'impact sur les flux de véhicules. C'est un point qui sera abordé dans l'élaboration du futur plan de circulation.

Point 211 : Rue Saint-Grat

La circulation des véhicules s'intensifie.

Des conducteurs conduisent à une vitesse inadéquate sur fait de l'étroitesse de cette rue, du stationnement des véhicules sur un côté de la rue et un trottoir étroit et surbaissé à l'opposé. Il arrive, parfois, que des automobilistes empiètent sur le trottoir. Une habitante présente raconte qu'elle a été heurtée par le rétroviseur extérieur d'un véhicule qui circulait dans la rue.

Il est nécessaire d'agir pour la sécurité des piétons.

Réponse : La Collectivité va lancer en 2025 une étude de circulation sur toute l'agglomération afin de prendre en compte tous les modes de déplacement et de sécurisation. Dans l'attente, les Services Techniques vont mettre des radars pédagogiques en place.

Point 212 : Avenue Pierre Daguerre

Elle devient un boulevard et rend la circulation difficile pour entrer et sortir son véhicule.

Réponse : Voir réponse du point 211.

Point 213 : Rue des Barats

a) Il y a une circulation importante. Par ailleurs, les marquages d'emplacement des stationnements sont effacés. Quand est-il prévu de les marquer ?

Réponse : Les marquages seront réalisés dès la fin des travaux du réseau de chaleur urbain (mai 2025).

b) Les travaux ont endommagé les chaussées et les trottoirs. Est-il prévu de les réparer ?

Réponse : L'ensemble des dégradations dues au réseau de chaleur urbain doit être réparé par la société qui a réalisé les travaux.

Point 214 : Rue Jean Monnet

Demande de faire un diagnostic de la voirie.

Réponse : Merci de bien vouloir préciser aux Services Techniques le type de diagnostic demandé (trafic, structure, etc.).

Point 215 : Rue de la Cathédrale

L'arrêt minute du magasin presse Charon se trouve sur la façade et est pratiquement invisible.

Réponse : Une campagne de signalisation horizontale et verticale va être lancée dès avril 2025.

Point 216 : Cathédrale

De la végétation se développe sur les murs et les toits de la cathédrale. Y-a-t-il des travaux de nettoyage prévus ?

Réponse : Il n'y a pour le moment pas de travaux de prévus.

Point 217 : Déjections et moustiques

Ces sujets reviennent à chaque réunion.

Il est rappelé aux propriétaires des chiens l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux.

Aussi, avec l'évolution climatique, des moustiques se sont manifestés cet hiver.

Chaque habitant doit veiller à vider les retenues d'eau là où elles se forment.

2) Informations

En fin de réunion, Jean-Max DUCOUSSO a proposé de modifier la disposition spatiale.

Au lieu de s'asseoir autour des tables, nous nous disposerons assis en arc de cercle, face au mur sur lequel sera affiché le plan du quartier. Cela nous permettra d'améliorer nos échanges et de visualiser les sujets abordés par chaque présent.

À l'issue de la réunion, cette expérimentation sera évaluée pour décider si elle devient la norme ou si nous revenons à la disposition autour des tables.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : Mercredi 26 mars 2025 à 20h à l'ancienne mairie